



Jeunesse et Entreprises (AJE) s'engage dans l'opération « 1 jeune 1 mentor »

« 1 jeune 1 mentor » est un dispositif gouvernemental qui permet à des mentors de s'engager pour aider les jeunes à mieux connaître le monde professionnel, à avoir confiance en eux, à développer leurs talents, à travailler sur leur projet d'orientation et leur savoir-être. L'objectif national étant de mentorer 40 000 jeunes d'ici au 31 décembre 2021.

[Communiqué de presse officiel](#)

L'objectif est d'aider principalement, mais pas que, les jeunes qui en ont le plus besoin : soit dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), soit dans les Missions Locales, soit des jeunes sans réseau ou isolés, soit des potentiels décrocheurs, soit des jeunes qui ont besoin d'un accompagnement pour définir leur projet professionnel ou leur orientation, ceux qui veulent découvrir le milieu professionnel... Ce mentorat peut commencer dès le collège et peut se poursuivre pour des jeunes allant jusqu'à 30 ans.

Par exemple (liste non exhaustive), le mentorat peut s'appliquer pour :

- un jeune de Lycée qui aurait des difficultés à s'orienter, à avoir confiance en lui ou à prendre conscience de ses qualités
- un jeune qui a besoin de mieux déterminer son projet professionnel, de trouver un stage ou une alternance
- un jeune en situation de pré décrochage

Ce mentorat devra **au minimum** :

- S'étendre sur 6 mois
- Prévoir une rencontre d'1h30 tous les 1 mois et demi

Afin de mettre en place l'opération, les inscriptions se font sur les liens suivants :

- [Inscription des mentors](#)
- [Inscription des mentorés](#)

Il est obligatoire de s'inscrire pour s'engager dans l'opération.

Tous les mentors seront accompagnés et auront des référents pour un échange de bonnes pratiques.

Tous les jeunes devront remplir un questionnaire d'auto évaluation en début et en fin de parcours qui sera mis à disposition des mentors.

Toutes les séances de mentorats sont accompagnées d'une évaluation et d'un suivi.

Le mentor et le mentoré définissent en début de mentorat leurs objectifs et le mentorat prend fin quand les objectifs sont atteints.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : corinne.vaillard@jeunesse-entreprises.com et joanna.floch@jeunesse-entreprises.com